

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 27

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARNET DES CONCOURS

Plan de quartier aux Eplatures (La Chaux-de-Fonds)

Jugement du jury

Dans ses séances des 18 et 25 novembre, le Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds a pris connaissance du rapport du jury qu'il avait désigné pour juger les projets présentés au concours d'idées pour un plan de quartier aux Eplatures.

S'il regrette la faible participation à ce concours, le Conseil communal remercie le jury, présidé par M. E. Martin, architecte à Genève, pour le travail approfondi qu'il a accompli au cours de ses deux séances des 24 octobre et 9 novembre.

Se ralliant entièrement aux conclusions du jury, le Conseil communal a délivré les prix suivants :

- 1^{er} prix : 4800 fr., projet « Sic », M. J.-P. Lavizzari, architecte, à Lausanne.
- 2^e prix : 3200 fr., projet « Clepsydre », G.-J. Haefeli, architecte, à La Chaux-de-Fonds ; collaborateur : M. Chs-E. Chablocz, architecte.
- 3^e prix : 2500 fr., projet « Aérocité », M. B. Murisier, architecte Lausanne ; collaborateurs : MM. Bonzon et Dutipek.
- 4^e prix : 2300 fr., projet « HB. 60 », MM. Jacot, Studer et Coquoz, architectes, La Chaux-de-Fonds ; collaborateur : M. P. Salus, architecte.
- 5^e prix : 1200 fr., projet « Fabien », M. A.-E. Wyss, architecte, La Chaux-de-Fonds ; collaborateurs : MM. Hercod et Schmid.
- 6^e prix : 1000 fr., projet « Jura », M. Sam. Perret, architecte, Neuchâtel.

Aménagement de Chamblaines

Jugement du jury

La Commune de Pully a organisé un concours d'idées pour l'aménagement du quartier de Chamblaines. Le jury, composé de MM. Ch. Besson, syndic, Paul Vallotton, conseiller municipal, E. d'Okolsky, architecte à Lausanne, M. Vaney, notaire à Pully, avec MM. M. Jaton, conseiller municipal à Pully, et Pierre Bonnard, architecte à Lausanne, comme suppléants, a examiné les projets présentés et décerné quatre prix, soit :

1. 7000 fr. à MM. Schaffner et Schlup, et Bernard Vouga, architectes à Lausanne.
2. 6000 fr. à MM. J.-P. Navizzari et A. George, architectes à Lausanne.
3. 4500 fr. à M. E. Guex, architecte à Genève.
4. 2500 fr. à M. H. P. Auberson, architecte à Epaillages.

Ces projets seront exposés du 26 décembre 1960 au 14 janvier 1961, à la Maison pullierane, au premier étage, et visibles tous les jours de 14 à 19 heures, sauf le dimanche 1^{er} et le lundi 2 janvier.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

La défense du titre d'ingénieur en Suisse

Les associations d'ingénieurs : S.I.A., Société suisse des ingénieurs et des architectes G.E.P., Société des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale

A³E²P.L., Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne invitent la presse à assister à une conférence, le 9 janvier 1961, à 10 h., à l'Hôtel Schweizerhof, salon Empire, 1^{er} étage, à Berne, place de la Gare 11.

Les associations précitées désirent informer la presse et l'opinion publique sur les dangers qui menacent le titre d'ingénieur actuellement. Les exposés suivants seront présentés :

1. La dévaluation de la notion d'ingénieur n'est ni dans l'intérêt du pays ni dans celui des ingénieurs, par G. Gruner, ing. dipl. E.P.F., président de la S.I.A.
2. L'ordre établi par le Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens est une excellente solution reconnue même sur le plan européen, par M. J. P. Colomb, ing. dipl. E.P.F., président de la G.E.P.
3. Pour éviter un désordre général dans les professions techniques, la solidarité exige que les cantons s'abstiennent de prendre des mesures unilatérales, par M. M. Cosandey, professeur à l'EPUL, président de l'A³E²P.L.
4. Conclusion, par M. G. Gruner, ing. dipl. E.P.F., président de la S.I.A.

Une discussion suivra.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

(Voir page 4 des annonces)

SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT

(Voir page 5 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Barra Emulsion 57

(Voir photographie page couverture)

Il s'agit d'une émulsion synthétique pour le bâtiment. L'emploi d'adjungants ou d'hydrofuges synthétiques se répand de plus en plus. Les laboratoires de la maison Meynadier & Cie S.A. ont créé, il y a quelques années, une émulsion synthétique qui augmente énormément l'adhérence de n'importe quel mortier ou crépiage appliqué sur ancien béton, pierres de taille, béton apparent, etc.

Barra Emulsion 57 est une émulsion aqueuse, à base de résine synthétique ; elle augmente l'adhérence des mortiers de telle sorte qu'elle supprime tout piquage préalable de la surface en béton devant être traitée. Entre autres, cette émulsion améliore sensiblement l'élasticité et la résistance à la flexion du mortier.

Barra Emulsion est livré sous forme de lait dans des bidons ou dans une nouvelle formule d'emballage. Il s'agit de sachets en plastique de 500 gr., ce qui évite toute facturation de l'emballage. Ces petits sachets permettent un dosage extrêmement précis, un stockage rationnel et économique, et évitent toute perte de marchandise. Les sachets en plastique sont livrés en cartons de 10 kg., soit 20 sachets à 500 gr.

L'adjonction de Barra Emulsion 57 dans les mortiers permet de réaliser tous les travaux de rhabillage, de chapes d'égalisation et de revêtements, en assurant une liaison homogène entre le mortier et le vieux béton. Grâce à cette adhérence, des couches extrêmement minces, même finissant à zéro, peuvent être exécutées sans crainte de décollement ou de craquement ultérieur.

Les mortiers au Barra Emulsion 57 se distinguent par une grande élasticité, ce qui diminue la fissuration, et par une grande résistance à l'usure. Les chapes de finition additionnées de Barra Emulsion 57 et de sable de quartz résistent à de très grands efforts mécaniques. Le Barra Emulsion 57 est utilisé sur une grande échelle pour des crépisages de bétons lisses, même souillés de graisse ou d'huile de coffrage.

En respectant les modes d'emploi pour ce genre de travaux, tous piquages du béton lisse peuvent être supprimés et l'adhérence du mortier donne entière satisfaction.

Barra Emulsion 57 peut également être utilisé pour les enduits sur panneaux de mousse synthétique ou sur liège, de même que pour le collage de ces plaques. Cette émulsion synthétique a fait ses preuves dans le bâtiment et son champ d'application va en augmentant.